

OPÉRATEUR DE CHANTIER EN AMIANTE SOUS-SECTION 4 FORMATION DE RECYCLAGE

Cette formation s'applique pour la formation de recyclage de personnels opérateur en bâtiment et travaux publics ayant préalablement suivi une précédente formation préalable ou de recyclage de même niveau.

Finalité de la formation

- Permettre au stagiaire opérateur de chantier d'intervenir en sécurité lors de toute intervention susceptible de libérer des fibres d'amiante relevant de la sous-section 4 et d'assurer sa protection, celle des tiers et de l'environnement.



Source photos : BTP CFA

PROGRAMME



DURÉE

- 7 heures, soit 1 jour.
- Entrée tous les 3 mois en moyenne : nous consulter

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mettre à jour les connaissances et compétences des opérateurs de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4.



PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect du mode opératoire.
- Se présenter en formation avec ses EPI de base.



PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base, en français et mathématiques.
- Avoir suivi et validé la formation préalable ou de recyclage de même niveau dans un délai n'excédant pas 3 ans.
- Transmettre l'attestation de compétence correspondante **et en cours de validité** délivrée lors de la formation précédente de même niveau.
- Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012 modifié.

CONTENU

- Formulation des retours d'expériences sur les actions menées lors des chantiers :
 - décrire les difficultés rencontrées
 - rapporter les solutions mises en place.
- Revoir les exigences réglementaires.
- Revoir les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante, les propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé.
- Revoir les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.
- Actualiser ses connaissances sur les évolutions réglementaires.
- Actualiser ses connaissances sur les évolutions techniques.
- Revoir la mise en application des méthodes de travail et des procédures opératoires sur la plateforme de formation.



LIEUX

- **BTP CFA Charente-Maritime**, 17 100 Saintes
- **BTP CFA Vienne**, 86 280 Saint-Benoît

CONTACT

BTP CFA Charente-Maritime (17)
BTP CFA Vienne (86)

05 49 57 11 35

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques équipés de matériels professionnels. Des salles de formation adaptées aux enseignements théoriques. La mise en application pratique est réalisée sur des matériaux non amiantés.
- Nos formateurs sont issus du domaine professionnel du BTP. Ils sont à jour de leurs compétences en temps de formateur en amiante sous-section 4. Ce sont des professionnels de la formation continue et en apprentissage depuis plusieurs années.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques, mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique.
- Organisation : partie théorique, 6 heures. Partie pratique, 2 heures.

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (test de contrôle et grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétence de formation validant les acquis.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence à faire valoir en complément du métier exercé.



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 4 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum.



ACCÈS HANDICAPÉ

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

- Tarif individuel : 178€ HT/stagiaire*
- Tarif en intra-entreprise : nous consulter
- Modalités de prise en charge.

* BTP CFA Poitou-Charentes est un organisme non assujéti à la TVA – Franchise en base (article 293-b du Code Général des Impôts) – Tarifs valables jusqu'au 30/06/2022



Source photos : BTP CFA Vienne

Certification au répertoire spécifique, fiche n°RS1535
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1535/>

Fiche détaillée AMIANTEOPRE-V1
Document MAJ le 14/02/2022 par S. Leygonie

LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

156

NOMBRE DE STAGIAIRES
ACCUEILLIS EN 2020-2021
SUR L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS AMIANTE
SOUS-SECTION 4

99%

DE SATISFACTION
SUR L'ENSEMBLE
DES FORMATIONS
AMIANTE SOUS-
SECTION 4 EN 2020-
2021

100%

DE RÉUSSITE SUR
L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS
AMIANTE SOUS-
SECTION 4 EN 2020-
2021